

Règles de réservation du PPR

d'après type, vol et genre d'aviation

Type	Vol	Genre	Réservation à l'avance possible	Système de réservation
 <p>Avions</p>	IFR	Commercial	J-5	http://ppr.gva.ch <ul style="list-style-type: none"> Accès aux réservations via agent d'assistance Arrivée et départ obligatoires
		Privé		
	VFR	Commercial	Jour J-1	http://ppr.gva.ch <ul style="list-style-type: none"> Accès aux réservations via bureau PPR Arrivée et départ obligatoires
		Privé	Jour J	
 <p>Hélicoptères</p>	IFR	Commercial	J-5	http://ppr.gva.ch <ul style="list-style-type: none"> Accès aux réservations via bureau PPR Arrivée et départ obligatoires + Stationnement HEL obligatoire
		Privé	Jour J	
	VFR	Commercial	Jour J-5	http://pprvfr.gva.ch <ul style="list-style-type: none"> Accès aux réservations via bureau PPR Arrivée et départ obligatoires + Stationnement HEL obligatoire
		Privé	Jour J	